

Partie 3 – PRODUCTION ÉCRITE - 25 points

■ Exercice 1 : Synthèse de documents

13 points

Respect de la consigne de longueur ⁽¹⁾							
Respect du contenu des documents Peut respecter la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes)	0	0.5	1	1,5			
Capacité à traiter les textes Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.	0	0.5	1	1.5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnels.	0	0.5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale /orthographe lexicale Etendue et maîtrise du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. ⁽²⁾ Maîtrise de l'orthographe lexicale L'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.	0	0.5	1	1.5	2	2,5	
Compétence grammaticale/orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Elaboration des phrases/ souplesse Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation. ⁽²⁾	0	0.5	1	1.5	2	2,5	3

(1) Le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne).

Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera exceptionnellement une correction négative : - 1 point par tranche de 10% en plus et en moins.

(2) Dans le cas où un candidat reprendrait, sans les remanier, des passages entiers des documents (plus des ¼ du texte final), les notes à attribuer pour les critères « compétence lexicale » et « compétence grammaticale » seraient mises à 0.

TOTAL :